Barre des Cévennes

Patrimoine ✦ Local ✦ Unesco ✦ Sociabilité

Bulletin municipal ✦ N°11 ✦ Hiver 2024-2025

Les vœux du Maire

Mesdames, Messieurs,
C'est un moment privilégié que de se retrouver au café du village pour se souhaiter librement, chacun avec son ressenti, une bonne année. Le café est un lieu familier, chaleureux, lumineux même avec les récents aménagements. Cela fait du bien en particulier lorsque le temps à l'extérieur est à la pluie. Merci à Isabelle, merci à Tony pour votre accueil.
Qu'attendons-nous de 2025 ? D'abord être là, nous les élus, à votre écoute, disponibles au maximum du lundi au dimanche, tout en maintenant pour certains d'entre nous, ne l'oublions pas, notre activité professionnelle.
Au-delà des élus, de leurs fonctions, de leurs délégations, l'ossature des services publics à Barre des Cévennes (Ecole, Centre d'Incendie et de Secours, entretien de la commune, mairie, etc.) est constituée par le personnel communal. Les agents titulaires, contractuels, méritent d'être cités par ordre alphabétique parce que c'est une évidence : ils aiment leur village et ses habitants. Ils font un travail de grande qualité reconnue, je peux en témoigner, par des institutionnels extérieurs. Nous pourrons les applaudir chaleureusement : Sandrine Béhague, Sten Beaufils, Nicolas Cannuyer, Muriel Capelier, Catherine Couderc, Christophe Estor, Valérie Guillot, Pascal Hébrard, Baptiste Napoli, Marie-Anne Nattero, Norbert Pic, Karine Valmalle et Caroline Vidhamali. Merci pour votre investissement au nom de l'intérêt général.

Dans un contexte international caractérisé par l'instabilité, on peut espérer de l'Etat une politique ouverte à l'initiative, au droit à l'expérimentation dans nos montagnes rurales pour valoriser notre histoire, nos traditions et notre environnement.
Il nous faut aussi un budget. Vous le savez, l'argent se fait rare ; ici ce n'est pas nouveau. Toutefois, il est probable que la Lozère s'en sortira mieux que d'autres départements. Cependant, les communes qui n'auront pas contractualisé auront plus de mal à investir. A ce titre, la Présidente de la Région Occitanie m'a adressé un courrier ouvert tout juste hier m'annonçant, et vous en avez la primeur, qu'elle validait le partenariat entre la commune de Barre des Cévennes et la Région via le contrat Bourg Centre Occitanie jusqu'en 2028, "*convaincue*", pour reprendre ses propres mots "*de la qualité de la démarche*". C'est donc tous les projets de la commune, y compris les nouveaux, qui en bénéficieront. Je rappelle l'initiative du Préfet de la Lozère d'avoir désigné Barre des Cévennes *"Village d'Avenir"* début 2024 et d'y avoir adjoint une Cheffe de projet. J'annonce aussi que le Préfet a décidé de renouveler en 2025 cette labellisation. Enfin, et c'est moins nouveau, la commune contractualise avec le Département tous ses projets.
Ce sont donc des financements durables que nous pouvons obtenir. Il y a peu de communes dans ce cas de figure en Lozère. Cela ne veut pas dire que les communes exclues de cette contractualisation n'auront pas d'argent mais ce sera plus difficile. Oui, Barre des Cévennes est soutenu depuis des années et cela perdurera largement y compris au bénéfice de la future équipe municipale avec la possibilité de conserver, de modifier ou de proposer de nouveaux projets.
L'Etat reconnaît le sérieux du Plan Local d'Urbanisme. A ce propos, l'enquête publique démarrera prochainement ; vous en serez informés. La Ministre de la Culture a classé il y a quelques semaines, comme prévu, le périmètre autour du Bourg Centre *"Site Patrimonial Remarquable"*, étant entendu pour le Commissaire enquêteur, je le cite : "*il n'y a aucune contrainte administrative ou règlementaire supplémentaire quelle qu'elle soit*" confirmant ainsi ce que la commune avait toujours soutenu. Les règles sont celles connues de tous en raison de l'inscription de l'église romane aux Monuments Historiques depuis 1931.

Lors de ces vœux, je ne m'étendrai pas sur des informations qui vous ont été transmises par courriel, dans le bulletin municipal ou qui apparaissent sur le site de la commune. Je pense au Haut-Lieu de l'Agropastoralisme dont la thématique spécifique sont les Foires dans leur rôle commercial mais aussi historique, social et culturel ainsi que la création .../

/… d'une Ecole de Bergers. Je pense aussi aux travaux attendus de l'église, du cimetière attenant et du parking. Pour ces deux projets, nous sommes dans l'attente de propositions de date pour des réunions publiques, comme nous nous y sommes engagés.

Hameaux et lieux dits

Je vais insister davantage sur deux dossiers :
- le nouvel hameau à Barre des Cévennes. C'est le projet pilote retenu par la Région Occitanie et accompagné par le Préfecture de Région, l'Etat, l'ADEME, le Département, le Sud Lozère (PETR).
- les hameaux et les lieux dits à Barre des Cévennes.

Au sein de la Région Occitanie, dix collectivités ont été choisies pour mettre en œuvre une participation citoyenne innovante afin de permettre aux habitants d'être décideurs. La plus grande de ces communes, c'est Montpellier ; la plus petite, c'est Barre des Cévennes. On peut en être fier. Un "*collectif fantastique*", je reviendrai sur ce terme, se réunit depuis quelques mois pour définir des critères sur le nouvel hameau à Barre des Cévennes dans le but de permettre d'accueillir des Barrois(es) et de nouveaux habitants. En outre, un tiers lieu hébergera des activités individuelles et collectives destinées à tous. Là aussi, les critères sont en cours d'élaboration. Ce collectif barrois en est à un point d'étape où il est proposé à tous les habitants de venir partager un temps de réflexion autour de ce projet pilote le **vendredi 31 janvier, de 17h00 à 20h00**, à la salle polyvalente. Un apéritif et un buffet sont prévus. Le collectif s'appelle *fantastique*. On le retrouve d'ailleurs dans cinq autres régions en France. Il réunit un collectif d'habitants proposé selon les critères INSEE, des élus, des socio-professionnels et des institutionnels. C'est donc ce travail commun qui a fait la preuve de son efficacité dans d'autres régions

Le second dossier que je souhaiterais évoquer, ce sont les hameaux et lieux dits : **2025, c'est leur année !**

Au **Mazeldan**, après la régularisation de l'ensemble des captages, bâches de pompages des réservoirs, de la rénovation totale de la station d'épuration et de l'ensemble des réseaux sur toute la traversée du bourg centre fin 2021, les démarches ont pu avancer pour programmer une installation d'adduction en eau potable prochainement. A la suite, un aménagement de village pourra être réalisé en accord avec tous les habitants et propriétaires. **C'est un point fondamental : pas de travaux qui ne répondent pas aux demandes des habitants concernés.**

Au **Malhautier**, un aménagement de village est programmé au printemps et concerne la voirie, les parapets, la fontaine, les accès, un parking.

Au **Malhautard**, des aménagements ont déjà été effectués pour l'eau notamment avec l'appui de tous les habitants, de la commune et du 1er Adjoint, élément moteur sur cette opération. La commune avait acquis du terrain pour réaliser un parking. Rappelons, il y a quelques années, le chantier-école avec un mur de soutènement. La priorité dans les toutes prochaines semaines, c'est la remise en état de la chaussée et des murs de soutènement en sortie de village en direction du Malhautier. Il y a des dégâts importants.

Le Vergougnous a des opportunités pour réaliser des travaux coûteux d'enfouissement de réseaux électriques rendus dangereux en présence de fils nus et des pannes, ainsi que dans le village avec la remise à neuf des réseaux. C'est aussi l'installation prochaine d'un pylône pour enfin bénéficier d'une couverture de qualité destinée aux téléphones portables. C'est déjà la 4G disponible partout. Parlons aussi de la possibilité, avec l'accord des propriétaires comme cela a été dit plus haut, de sécuriser l'alimentation en eau des habitations. L'amélioration du tri sélectif est aussi en question.

Bel Air, enfin, peut bénéficier cette année de plusieurs opportunités. Une autorisation de passage pour une AEP, la remise en état de chemin en direction de la cure, la reprise de la chaussée d'accès sur une portion de la route communale.

Balmegouse, Les Combes, La Pio, le Moulin de Roux, Les Bastides, le Fromental, le Bramadou, bénéficient du nouveau traitement installé au bassin dit des Combes et du réseau d'adduction en eau potable. Un petit mot sur le Pont des Crozes et de la maison située à la limite de la commune : il s'agit d'une porte d'entrée bien entretenue de la route la plus fréquentée puisqu'il s'agit de la RN106.

Enfin, une excellente nouvelle attendue par tous : l'ouverture très prochaine d'un restaurant-crêperie avec, à la manœuvre, un professionnel, Nicolas Cannuyer !

En conclusion, pour Barre des Cévennes, pour nous les habitants, nous pouvons être, me semble-t-il, résolument optimistes. Nous sommes là à proximité pour répondre aux urgences et aux besoins du quotidien. En cette nouvelle année, recevez tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite et de sérénité avec vos proches et vos amis.

Je reste à votre écoute et vous pouvez toujours compter sur mon engagement et ma mobilisation sans faille.

François ROUVEYROL

(Samedi 25 janvier)